

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

COMPTE RENDU DE LA SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DE SOMBACOUR LE 6 JANVIER 2017

Membres présents :

Mesdames Jocelyne BISTON, Fabienne BLONDEAU, Maryse JEANNIN, Marie-Jeanne LECHINE, Marguerite ROGNON, Maryline SCALABRINO.
Messieurs Bernard BAUD, Xavier BOUVERET, Ahmed KALLAL, Louis SIEVERT, Frédéric TOUBIN, Fabrice VILLAME.

Membres absents excusés :

Madame Gisèle STANESCU, Messieurs Stéphane CERF et Alban FAIVRE.

Secrétaire de séance :

Madame SCALABRINO Maryline.

La séance se déroule sous la présidence de Madame JEANNIN Maryse, Maire de la commune.

Début de séance en salle à 20h00.

Compte rendu SYDED – Eclairage Public

Suite à une étude gratuite du SYDED par l'intermédiaire de Monsieur MINARY, nous avons reçu un rapport concernant l'éclairage public sur tout le village.

Il s'avère que sur 204 points lumineux, 62 sont vétustes et coûteux.

Pour une rénovation de l'éclairage public et afin d'obtenir des économies, le montant des subventions pourrait s'élever à 43 %.

Les possibilités sont de l'éclairage par LED sur certains lampadaires ainsi que des horloges astronomiques (fonctionnant par satellite) pour le calvaire par exemple.

Afin de peaufiner, le Conseil Municipal décide de rencontrer Monsieur MINARY pour connaître les priorités et avoir quelques explications supplémentaires avant de prendre une décision.

Changement de locataire

Suite au départ de Monsieur Florent VUILLEMIN et Madame Mélanie GRILLON de la cure, l'appartement est reloué à Madame Caroline DESCAMPS, décision prise à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Paiement des factures d'investissement – début d'année

Une délibération sera également prise pour effectuer le paiement de certaines factures en ce début d'année 2017 sur une partie du budget (25 %) 2016, en attendant la mise en place du budget 2017.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte.

Compte rendu du SACTOM

Suite à l'arrivée trop importante d'eaux parasites à notre station d'épuration, la Société NALDEO a été mandatée pour mettre en place des comptages sur les 3 villages (Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Sombacour).

Il s'avère, suite à la réception d'un premier rapport, que Goux-les-Usiers et Sombacour ont des entrées importantes d'eaux parasites, malgré tous les travaux effectués ces dernières années.

En ce qui concerne Sombacour, cette société reviendra au printemps, afin de contrôler principalement 3 endroits sur le village : Rues du Brillet, Miville et Les Creux (bas du village).

De même, il est mentionné à nouveau le fait que la station actuelle (30 ans) est trop petite, vétuste, et qu'il est urgent de penser à la construction d'une autre station beaucoup plus importante. La question se pose pour la Fromagerie NAPIOT de participer à cette nouvelle construction ou construire sa propre station ? Une réflexion est en cours.

Il est impératif de valider ce projet avant l'automne afin de demander des subventions sur 2018 pour cette construction.

Protection des captages de nos sources

Dans le programme de protection de nos sources, il s'agit, après coloration par l'hydrogéologue, de borner le périmètre.

Le devis s'élevant à 3 840,00 € TTC pour ce bornage est validé par le Conseil Municipal, ainsi que celui qui s'élève à 762,00 € HT pour ces vacations.

La source se trouvant en dessous du « mur à Fargin » pose problème. En effet, après la mise en place d'une coloration depuis le haut sur la route, le produit colorant se retrouve directement dans la source. Ce qui veut dire qu'il est trop dangereux de la conserver, de ce fait, elle sera condamnée.

Questions diverses

- Le Conseil Municipal accepte, la délibération afin de maintenir un **soutien pour l'informatisation des communes**. Ce service, géré par le département, jusqu'à maintenant gratuit, coûtera dorénavant 471,00 € TTC par an.
- Monsieur Michel NICOD est venu informer Madame le maire qu'il a pris sa retraite en cette fin d'année 2016. Son fils, Fabien NICOD, a pris sa **succession** à partir du 1^{er} janvier 2017. Les baux communaux seront donc maintenus entre la commune et le successeur.
- Suite à une rencontre avec le Cabinet d'Architectes PAILLARD, des simulations de **rénovation concernant la maison LONCHAMP** ainsi que **l'ancienne maternelle** sont présentées. Une prochaine réunion est fixée le 19 janvier 2017 à 17H00 afin d'avancer sur ce dossier.
- Information sur le **coût du SDIS** : 9 937,44 € TTC pour l'année 2017.

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE VENDREDI 3 FEVRIER 2017
A 20H00**